

Monsieur l'Orateur, j'aimerais féliciter le juge Pottier et sa commission, y compris M. Muggah, M. Grant et le secrétaire, M. Donald D. Anderson. Leur tâche a été très difficile, je le sais, car j'ai consulté une grande partie de leur travaux à d'autres fins et en d'autres occasions. Au cours des audiences tenues à Halifax, on a fait auprès de la Commission 11 instances qui émanaient en grande partie des intérêts politiques tels que nous les connaissons actuellement. Ces instances, d'une façon générale, s'accordaient entre elles. Il n'y avait pas de divergences d'opinions profondes et les instances se sont portées surtout, comme on l'a signalé plus tôt cet après-midi, sur la nécessité de maintenir des identités des intérêts communs. C'est un problème un peu difficile que de dissocier des régions où les intérêts traditionnels vont dans un sens donné. Il est difficile, par exemple, de dissocier le bassin de Bedford d'Halifax, car il s'identifie par ses coutumes à Halifax plutôt qu'à Dartmouth. Ce changement n'a aucun fondement géographique, logique, ni historique.

Monsieur l'Orateur, le temps passe et je sais que mon collègue d'Halifax (M. McCleave) approfondir nombre des points que j'ai soulevés. Dans les quelques instants qui restent, je parlerai de la suggestion de rebaptiser la circonscription d'Halifax-Hants-Est prévue par la commission, en l'honneur d'un grand Néo-Écossais, champion infatigable des droits constitutionnels de sa province et peut-être l'un des pères du gouvernement responsable au Canada. Il s'agit de cet illustre procureur général de la province M. Uniacke.

Toute la vie de M. Uniacke en Nouvelle-Écosse a été marquée au coin du mérite et de l'honneur, tant pour lui-même que pour les gens avec qui il a travaillé et vécu, ainsi que pour toutes les personnes qui lui ont succédé jusqu'ici dans cette grande province. Il était né à Cork, en Irlande, en 1753. Arrivé au Canada en 1774, il fut admis au Barreau de la Nouvelle-Écosse le 3 avril 1781, et nommé solliciteur général de cette province en 1782. Il se dévoua ensuite durant 25 ans comme membre de la Chambre d'assemblée. C'est le canton de Sackville qui l'élut pour la première fois. Même si ce canton n'en fait pas immédiatement partie, M. Uniacke a passé les dernières années de sa vie au coeur même de la circonscription qui serait éventuellement connue sous le nom d'Halifax-Hants-Est.

[M. Forrestall.]

Non seulement en raison de ses 25 années de service en qualité de membre de l'Assemblée législative, mais aussi à cause des nombreuses autres qualités de cœur et d'esprit qu'il a manifestées dans notre province à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous voulons ainsi lui rendre hommage. Il a passé les 15 dernières années de sa vie à la maison Uniacke, et cette région a été appelée par la suite Mount-Uniacke. L'histoire de nombreux centres de la nouvelle circonscription et de la région avoisinante de la cité d'Halifax rappelle son souvenir de plusieurs façons.

En changeant le nom d'Halifax-Hants-Est en celui d'Uniacke, la commission obligerait, j'en suis sûr, plusieurs milliers de résidents de la banlieue d'Halifax et de toute la région d'Hants-Est.

• (5.50 p.m.)

Monsieur l'Orateur, j'aimerais formuler brièvement cet après-midi une autre idée sur le remaniement à propos d'Halifax. Il s'agit d'un petit détail quant aux chiffres absolus ou aux quotients qui seraient modifiés par deux des changements déjà proposés, notamment à la circonscription d'Halifax-Est-Hants.

Pour ce qui est de retirer la région de Bedford de la circonscription de Dartmouth pour l'incorporer à la circonscription située à l'ouest qui, je l'espère, aura l'avantage de porter le nom d'Uniacke, 2,100 électeurs seraient touchés au total. Ce chiffre est bien inférieur au pourcentage d'écart en plus ou en moins. La proposition ne devrait donc pas créer de difficulté de ce point de vue-là.

Par ailleurs, ce changement ne nuirait pas du tout à la circonscription de Dartmouth. En fait, le développement autour du port, du côté de Dartmouth, est tel que le retrait de 2,100 électeurs ne changerait pas grand-chose, car au cours des cinq années écoulées depuis qu'on a recueilli ces chiffres, la population s'est sûrement accrue suffisamment pour atteindre le minimum prévu.

A l'extrémité ouest de cette nouvelle circonscription, jusqu'à la région d'Hubbards et de la baie St. Margarets, le long du littoral de cette baie jusqu'à Peggy's Cove, l'orientation naturelle et les intérêts commerciaux des gens se rapprochent plus de ceux d'Halifax. Naturellement, je le répète, ils sont orientés dans cette direction et, dans l'intérêt de la population et pour faciliter le maintien de l'ordre dans la nouvelle circonscription, il serait bon que la délimitation demeure celle de la circonscription actuelle à deux députés.